

Après la 3è - Accès au guide Orientation 2025 - Académie de Poitiers

publié le 18/03/2025 - mis à jour le 21/03/2025

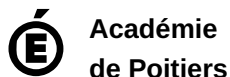
Cap sur l'orientation après la 3è

Tout au long de l'année de 3e, vous bénéficiez de temps d'accompagnement à l'orientation.

En fin d'année, sur avis du conseil de classe, vous aurez le choix d'intégrer :

- un lycée d'enseignement général et technologique
- un lycée professionnel
- un centre de formation d'apprentis (CFA)

Pour avancer dans votre réflexion et accéder au guide "Après la 3è - 2025", cliquez [ici](#).



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.